



Extrait du SNES Dijon

<http://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article5222>

# Stage "Carrière des certifiés"

- SNES académique de Dijon - Départements - Nièvre - Infos - Stages syndicaux -



Date de mise en ligne : lundi 28 novembre 2016

---

**SNES Dijon**

---

Attention le stage change de lieu : voir [ici](#).

## 7 février 2017 à Nevers à partir de 9h00

Le SNES-FSU58 vous invite à une journée de stage où vous serez obligatoirement libérés de vos cours sans obligation de rattrapage ni perte de salaire.

Nous lançons ce stage alors que les textes modifiant la carrière des enseignants, CPE et COPsy arrivent au CT ministériel, et que ceux modifiant leur évaluation sont encore en discussion. Mais nous pouvons déjà affirmer que la grille indiciaire se transforme.

Le SNES vous propose une journée de stage pour présenter les changements, et connaître le nouveau fonctionnement qui va se mettre en place. Ce stage est destiné plus particulièrement aux collègues certifiés, des stages consacrés aux nouvelles carrières des agrégés, des CPE et des Copsy seront organisés à Dijon par la section académique en janvier ou février.

Ce stage sera animé par Pascal Meunier du SNES Dijon.

Plaquette de présentation de cette journée, n'hésitez pas à la diffuser auprès de vos collègues certifiés :

[<](IMG/pdf/tract_complet-3.pdf "PDF - 263.7 ko")

**Tract à télécharger** Toutes les informations pour participer au stage du 7 février. N'hésitez pas à diffuser ce tract auprès de vos collègues certifiés. (maj 21 janvier)

Chaque enseignant syndiqué ou non peut participer à cette journée (chaque fonctionnaire a droit à 12 jours de formation syndicale par an). Pour cela il suffit de :

- ▶ déposer la demande d'autorisation d'absence de droit **avant le 7 janvier** auprès de votre chef d'établissement :

[<](IMG/odt/modele_autorisation-8.odt "OpenDocument Text - 18.1 ko")



**Modèle d'autorisation d'absence modifiable** [<](IMG/pdf/modele_autorisation-8.pdf "PDF - 85.4 ko")



### Modèle d'autorisation d'absence en pdf

- ▶ et d'envoyer le bulletin d'inscription par courrier (cf bulletin ci-dessous) ou mel à [Je prendrai le repas du midi sur place : Oui Non \(ne conserver que votre réponse\).](mailto:Je_prendrai_le_repas_du_midi_sur_place:_Oui_Non_(ne_conserver_que_votre_reponse).@snes-nievre@dijon.snes.edu) [snes-nievre@dijon.snes.edu](mailto:snes-nievre@dijon.snes.edu) (cliquer sur l'adresse pour ouvrir un mel d'inscription dans votre logiciel de courrier électronique)

[<](IMG/pdf/bulletin-10.pdf "PDF - 88.2 ko")

**Bulletin d'inscription Stage du 7/02/2017** A renvoyez au SNES 58 (Bourse du travail, Bd P. de Coubertin, 58000

Nevers)